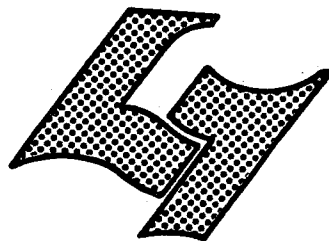


UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I
43, Boulevard du 11 Novembre 1918
69621 VILLEURBANNE



Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

informatique documentaire

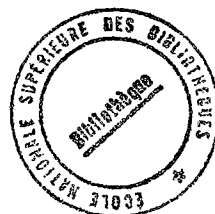
* ~~MEMOIRE DE STAGE~~

* NOTE DE SYNTHESE

AUTEUR :

DATE :

DESS
1980
5
A



UNIVERSITE LYON I

NOTE DE SYNTHESE

L' I N T E R R O G A T I O N

ANNE REVEYRAND

DESS d'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

septembre 1980

L' I N T E R R O G A T I O N

Rassembler une bibliographie sur un sujet donné n'est pas toujours une affaire évidente. Dans le cas du sujet qui m'avait été proposé : l'Interrogation, ma première recherche fut évidemment une recherche manuelle à partir des outils disponibles pour les linguistes.

Les bibliothécaires de la Bibliothèque Universitaire me déconseillèrent une recherche bibliographique automatisée, trop onéreuse pour des résultats mineurs. Mes chances étaient plus grandes de trouver de la matière dans des bulletins sous forme "papier".

Mon premier abord de la question fut un peu décourageant : de nombreuses études de la négation, mais peu d'ouvrages consacrés à l'interrogation...

I - CONDUITE DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE (NON AUTOMATISEE)

a) La première source était évidemment le SPECTRUM "FICHES ANALYTIQUES du BULLETIN de BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE". J'ai dû parcourir successivement les années 1964 à 1976. La première difficulté à laquelle je me suis heurtée tenait à l'agencement même de cet outil. Découpé en thèmes généraux comme "Philosophie du langage", "Syntaxe", "Sémantique", etc..., j'ai dû le feuilleter page après page puisque l'interrogation peut être envisagée sous l'aspect logique, sémantique, syntaxique... ; et plus j'avais chronologiquement dans cette lecture, plus la taille des ouvrages augmentait, plus le nombre de références d'articles à parcourir était important ! On imagine aisément le nombre d'heures que j'ai dû passer en Bibliothèque Universitaire.

b) L'aide du BULLETIN SIGNALÉTIQUE du CNRS m'a été précieuse. Je dois reconnaître à ce dernier ses qualités de clarté, puisqu'il présente une indexation assez fine qui permet de se reporter facilement aux articles référencés. J'ai consulté le Bulletin du CNRS de 1960 à 1980.

En fait, dans ces deux approches, j'ai souvent retrouvé les mêmes références.

c) RECHERCHE à l'AIDE de la BIBLIOGRAPHIE des DOCUMENTS de BASE.

Lors de la lecture des articles que j'avais sélectionnés à l'aide des Bulletins, et de leur bibliographie, j'ai par recoupement pu dégager ce qui semblait faire autorité sur le sujet. On verra d'ailleurs que j'ai traité un ouvrage de E. FROMAIGÉAT, qui pourtant datait de 1938, mais il m'a semblé important dans la mesure où il était une référence constante de plusieurs auteurs.

d) RECHERCHE à l'AIDE des MOTS-CLEFS dans les FICHIERS MATIERES des BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE et BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE .

Les résultats n'ont pas été probants. Le sujet doit sans doute être trop spécialisé pour trouver place dans ces fichiers.

II - RESULTAT DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Bien des articles envisagés ne seront pas traités dans la présente étude. Ce sont pour beaucoup des articles que ne n'ai pas pu me procurer.

Certains de ceux-ci qui seraient sans doute à étudier pour un développement de cette ébauche de la question seront cités en annexe.

Il est à noter que beaucoup sont en langue anglaise ou allemande et dans ce cas ce n'est pas une mince affaire que de traduire un document dont la typographie ne présente pas de majuscules pour les substantifs comme c'est l'usage dans cette langue...

Bien souvent certains documents se sont révélés à la lecture comme très spécifiques de certains aspects du sujet (comme traitant des points très spécifiques du sujet : les tags anglaises, la tournure pourquoi veux-tu, etc...)

D'autre part, j'ai pu constater qu'il existe une abondante littérature sur la phonologie de l'interrogation, mais je n'ai pas envisagé ici cette intonation mélodique.

Un autre point important pour l'étude d'un tel sujet : l'interrogation en tant que phénomène existe dans toutes les langues, mais il est bien évident que toutes n'ont pas la même façon de l'exprimer. Il s'en suit que tous les linguistes n'abordent pas ce problème de la même manière suivant la langue d'application.

III - L'INTERROGATION

La définition qu'en donne le Petit Robert est la suivante :
 "Type de phrase logiquement incomplète qui a pour objet de poser une question ou qui implique un doute. Interrogation directe (forme une phrase indépendante), indirecte (amenée par un verbe comme demander, s'informer, ou par un verbe énonçant l'ignorance).

Les interprétations comportementales de l'interrogation peuvent se réaliser de plusieurs façons. Mais ce traitement particulier de l'information est du domaine psychologique, et la production comme la perception de l'interrogation doivent nécessairement être étudiées sous l'aspect syntaxique et sémantique. Cependant, le plus souvent, les théories dont nous disposons ne permettent que d'avoir des modèles partiels.

Le phénomène d'interrogation ne couvre pas seulement les seules phrases syntaxiquement ou lexicalement interrogatives, mais aussi tous les énoncés qui ont une valeur interrogative. Deux types d'approche sont possibles : syntaxique ou lexicale et logique.

Le domaine de l'interrogation est vaste et difficile à cerner. En tant qu'opération, l'interrogation est marquée dans toutes les langues. Dans toutes les langues il existe une ou plusieurs possibilités formelles pour exprimer une question, un doute, une négation parfois (ex : le sais-je ? qui présuppose une indétermination : peut-être oui/peut-être non).

En français, outre la marque spécifique "est-ce que", d'autres marques sont utilisées pour traduire l'interrogation : l'inversion, les traditionnels pronoms, sans oublier la simple intonation montante d'une phrase affirmative dans sa forme, et l'interrogation du type "n'est-ce pas ?"

1. Conception de la grammaire traditionnelle : signification catégorielle.

En grammaire traditionnelle, l'interrogation est traitée dans la ligne de la caractérisation fonctionnelle des sortes de phrases : assertives, interrogatives, impératives et exclamatives.

La grammaire traditionnelle définit l'interrogation à l'ex-

pression d'une attente d'exécution de réalisation, ce qui est beaucoup trop flou et peut en fait définir d'autres types de phrases, et ne fait pas de distinction dans l'interrogation elle-même entre différents types de question. Cette définition est issue d'une description catégorielle de signification des types de phrases fondée sur la circonstance. Adopter une telle définition, c'est renoncer à une détermination générale de la fonction du type de phrases et offrir une typologie des questions fondée sur des critères internes :

- questions de différenciation, questions pour préciser.
- questions de complément à propos d'une personne d'une chose, d'une circonstance.
- questions rhétoriques.

La phrase peut avoir trois fonctions.

- assertive, elle partage simplement quelque chose avec l'interlocuteur.
- impérative, elle provoque une action de l'interlocuteur.
- interrogative, elle provoque une réponse de l'interlocuteur.

A ces types de structures grammaticales logiques qui sont à la base, peuvent se superposer plusieurs aspects fonctionnels. Ils trouvent leur expression formelle dans la structure de la phrase par la mélodie, une certaine place des mots et par l'utilisation d'un type de mots spécifiques tels que les interrogatifs.

Dans la grammaire traditionnelle, la signification catégorielle de l'interrogation et la relation à la forme de phrase est évoquée dans son principe.

2. Grammaire transformationnelle

Un des principaux reproches de la linguistique moderne à la grammaire traditionnelle est qu'elle est tombée dans l'erreur d'établir une relation trop directe entre la forme d'expression et le fond, le contenu.

CHOMSKY (1965) considère qu'ont été mises au même rang la

structure profonde et la structure de surface dans l'option d'un structuralisme taxonomiste.

Erreurs que la grammaire transformationnelle cherche à éviter, en mettant en relation structure profonde et structure de surface par un système complexe de transformations.

Elle ignore au départ les aspects de signification pour ne considérer que l'aspect syntaxique de formation grammaticale.

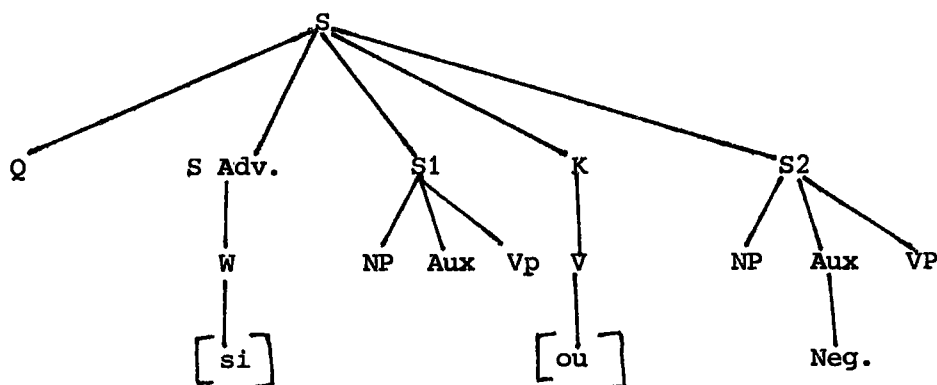
Pour CHOMSKY (1957) les interrogatives seront dérivées par des transformations facultatives de phrases noyaux qui ont la forme de phrases affirmatives.

Dans Aspects (1965), cette différence transformationnelle entre phrases affirmatives et phrases interrogatives disparaît en raison de l'unification de la notion de transformation.

La différence ne réside plus alors que dans le fait que l'affirmative reste non marquée dans sa structure profonde alors que l'interrogative, l'impérative, etc... sont caractérisées par des symboles catégoriels particuliers.

Sur les traces de KATZ et POSTAL (1964), KATZ (1972) et SCHACHTER, STOCKWELL, PARTEE (1973) construisent des structures profondes explicites pour les interrogatives et font aussi des propositions pour une interprétation sémantique.

Les interrogatives ont d'après ces propositions la structure de base suivante :



Sur ce fondement, les interrogations qui contiennent seulement deux structures liées par ou et celles qui en contiennent plus de deux, sont facilement différenciables.

Si comme SCHACHTER on applique une règle générale de distribution-conjonction, suggère F. HUNDSNURSCHER, alors les types d'interrogations particuliers se laissent différencier grâce aux limitations que cette règle leur attribue respectivement. On peut ainsi dériver les interrogations suivantes :

Veux-tu manger une pomme ou boire un jus de fruit ou aller à la piscine ?

Veux-tu manger une pomme ou boire un jus de fruit ?

Veux-tu manger une pomme ou non ?

Veux-tu manger une pomme ?

La question Oui/Non est une variante de la question ou simple qui se caractérise ainsi : les structures disjointes se différencient les unes des autres simplement par un élément négatif. S'il s'agit des phrases disjointes qui se différencient d'une autre manière, la réponse Oui/Non n'est pas appropriée.

ex. : Veux-tu manger une pomme ou boire un jus de fruit ~~X~~ Oui.

La réponse obligatoire à une de ces phrases disjointes est un renseignement explicite.

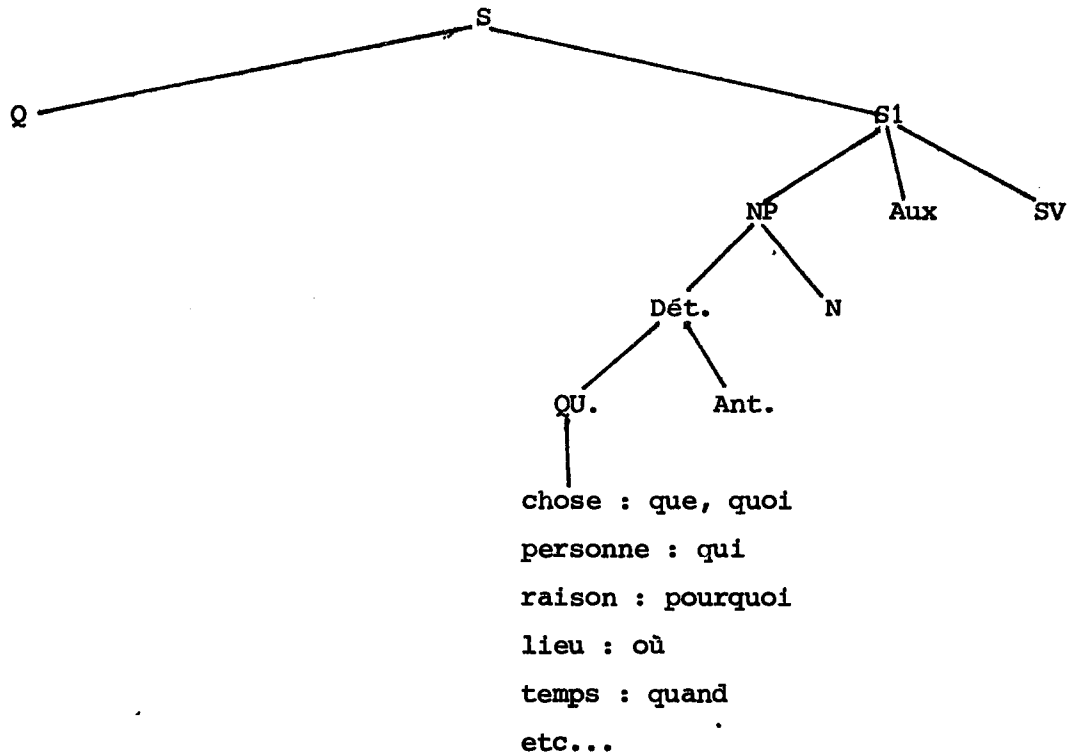
ex. : Je veux boire un jus de fruit.

Les questions se différencient en fonction du domaine de décision qui est donné à chaque fois.

Avec des questions Oui/Non, on veut savoir si un état de choses est valable ou non.

Avec des questions alternatives, on veut savoir laquelle des deux possibilités envisagées est valable.

Pour la question QU-, le domaine de décision est fondamental elle est réduite à l'étendue d'une phrase ^{nominate}normiale : NP, dont l'élément QU- fait partie sous forme d'une phrase conjonctive. Comme le montre le croquis de structure :



Pour la dérivation des interrogatifs, l'article est à prendre en tant que non-spécifié et le nom en tant que PRO-forme ; sous ces conditions, l'insertion lexicale de qui, que, quoi, pourquoi, où, quand, etc... peut se faire.

Pour la dérivation de quel, il faut prendre N non pas comme PRO-forme, mais comme véritable nom.

En allemand, on remarque une alternative de spécification.

Welche Mädchen tragen Miniröcke ?

Was für Mädchen tragen Miniröcke ?

Pour la première question, l'article est spécifié : il s'agit de nommer une classe d'individus identifiés par le port de la mini-robe. Dans la deuxième, l'article n'est pas spécifié : il s'agit de dire quelles sont les particularités complémentaires d'une catégorie caractérisée par une certaine particularité.

Les différences sémantiques des questions peuvent ainsi être caractérisées par une notation explicite dans la structure profonde.

Le noeud Q est dans la structure profonde des questions d'une importance centrale : d'une part il induit les transformations nécessaires, qui mèneront à la structure de surface ; il joue aussi un rôle dans

l'établissement de l'intonation interrogative. D'autre part, il forme le fondement de l'interprétation sémantique.

Certains auteurs proposent d'interpréter ce noeud sémantique ainsi : "je te demande de me répondre".

Ceci est aussi la tentative de livrer une description générale du sens des questions dans le cadre de la grammaire transformationnelle, mais ceci est si loin que cela ne semble guère éloigné de la formulation traditionnelle donnée bien avant par certains grammairiens. "La question a la tâche de provoquer une réponse de la part de l'interlocuteur".

La grammaire traditionnelle et la grammaire transformationnelle se sont engagées de la même façon dans le concept de sens catégoriel des interrogatives.

Mais la grammaire transformationnelle aborde la possibilité d'une dérivation unitaire des interrogatives et d'une différenciation explicite des types de phrases sur une base syntaxique.

3. Sémantique générative et logique de l'interrogation

Les succès de la grammaire transformationnelle laissent espérer que l'on puisse fixer au concept une théorie intégrée de description qui pourraient concevoir explicitement non seulement la structure grammaticale des phrases, mais aussi leur structure sémantique et le sens d'emploi dans la situation de parole.

Deux positions d'origine peuvent être formulées, qui proviennent d'une conception de signification catégorielle de la phrase interrogative :

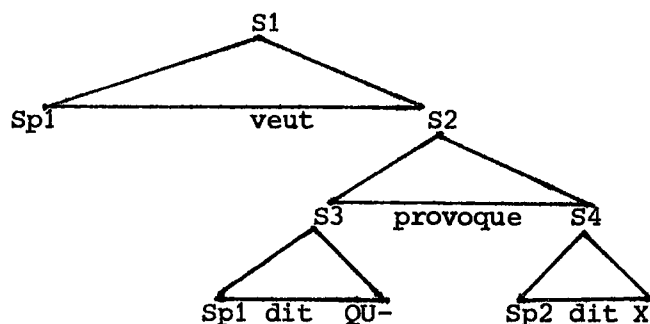
1) On peut préciser la structure interne de la question de telle manière que l'enchaînement de la phrase entendue puisse permettre d'arriver à la compréhension d'une question. En fait le problème est celui-ci : la compréhension d'une phrase comme question est-elle liée à la forme de la phrase interrogative ?

2) On peut préciser la structure interne de la question de telle manière que l'enchaînement systématique d'une question et la

réponse attendue puissent en dériver directement.

La différence entre ces deux conceptions est déjà ébauchée à demi-mot dans la sémantique interprétative de KATZ, et cette différence peut-être appréhendée plus précisément grâce aux conclusions de la logique.

Pour 1) la structure interne peut être représentée ainsi :



De cette structure profonde on peut dériver les phrases suivantes :

Qui a fait cela ?

Dis-moi qui a fait cela

Je veux que tu me dises qui a fait cela

Je veux savoir qui a fait cela

Quelqu'un a fait cela. Je veux savoir qui.

Ici la forme phrase interrogative est considérée comme une variante stylistique donnant du relief, en structure de surface, entre autres possibilités.

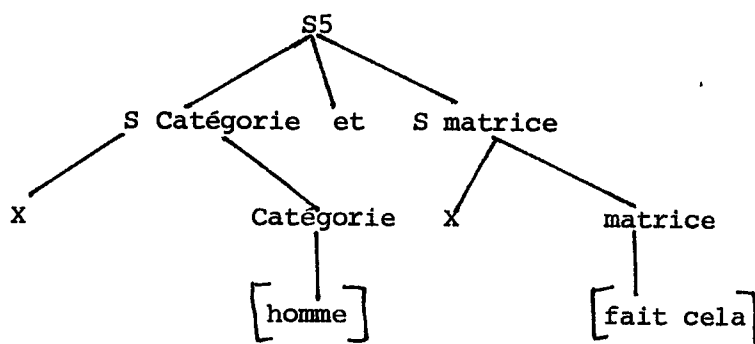
Pour 2), question et réponse sont coordonnées au bas du schéma. La relation question-réponse constitue le thème central du traitement de l'interrogation par la logique : qu'est-ce qui peut être perçu comme réponse valable à une question ? Il faut voir dans la question deux éléments : une notion, sujet et un appel. Dans la question par QUEL la notion-sujet est complétée par une matrice dans laquelle X doit être choisi ; l'appel est le suivant : "Nomme X".

ex. : Quel homme parmi ces fonctionnaires est le chef

X est le chef

X est parmi des fonctionnaires Nomme X.

Ceci peut être introduit dans le schéma n° 2.



Les deux (S catégorie et S matrice) sont liés par une simple conjonction.

De cette façon on peut aussi traiter les autres questions QU-telles que 'qui, quand, pourquoi etc...

Pour qu'une réponse soit valable, il est nécessaire que le répondant se tienne à la catégorie de la question et prenne les conditions de la matrice en considération.

La matrice n'est pas toujours donnée et peut laisser le champ libre au répondant.

ex. : Qui est cet homme ?

Catégorie homme. La réponse peut être le nom, la situation sociale ou professionnelle etc...

4. Sémantique de l'acte de parole

Dans les propositions précédentes, l'appel joue un rôle central dans la sémantique de la question. Est-il possible de déterminer plus précisément ce rôle qui renvoie à l'aspect action de l'expression de la question ?

Une tentative dans ce sens a été faite par O.R. SEARLE (1969) qui de l'analyse des conditions nécessaires à l'accomplissement de l'acte de parole "donner sa parole" dérive des règles qui peuvent être employées pour la description de l'acte de parole "poser une question".

Les règles de description de l'aspect illocutoire des questions seraient celles-ci :

1) Toute proposition ou toute fonction propositionnelle peut former la matière propositionnelle d'une question.

2) Les conditions de l'acte de parole sont :

a) que le demandeur ne connaisse pas la réponse, c'est-à-dire qu'il ne sache pas si la proposition est vraie ou que dans le cas d'une fonction-proposition il n'ait pas l'information nécessaire pour le complément conforme à la vérité de la proposition.

b) qu'il est évident ni pour le demandeur, ni pour le demandé, que le demandé puisse donner l'information à ce moment là, sans avoir été questionné.

3) La condition de sincérité est indispensable : le demandeur veut vraiment avoir l'information demandée par sa question.

4) L'essentiel d'une question, ce qui permet d'employer un mode d'expression interrogatif, est que cette expression peut être équivalente à une tentative de tirer du demandé l'information désirée.

Ces quatre règles doivent être observées pour que l'acte de question soit réussi.

L'importance de l'aspect formel de la question est renforcée dans la théorie des actes de parole et est rapprochée du fait que, avec une même forme d'expression, des actes de discours différents peuvent être accomplis. Une phrase comme "Ne cours pas" peut exprimer une menace, un avertissement, une prière, une interdiction, etc...

"Personne ne veut m'aider ?" peut exprimer le reproche, la plainte, la demande.

Si d'autres actes de parole peuvent être manifestés par des phrases interrogatives, alors on doit se demander si et sous quel point de vue, la question doit être considérée comme homogène. A propos de la cohésion des questions, précisément, SEARLE se pose le problème de savoir s'il y a quelque chose comme un acte de base illocutoire ; l'appel pourrait être pour la question une sorte d'acte de base. La spécificité des questions résiderait dans le fait que les questions seraient des invitations à des actes de discours. Deux problèmes apparaissent alors :

1) Les expressions provocatrices, les observations ironiques, etc... devraient d'après ce sens être rangées parmi les questions puisqu'elles ont pour intention de provoquer et d'inciter à des actes de parole.

2) Les questions pourraient aussi être traitées comme des invitations à l'acte non verbal.

ex. "Puis-je avoir du sel ?"

Mais prenons garde à l'interprétation de surface des questions.

Alors comment peut-on différencier et préciser la caractérisation générale des questions comme variantes de l'appel ?

Selon SEARLE les questions sont un appel à livrer une certaine information. Ce qui voudrait dire que les questions appellent à un acte de parole que l'on pourrait transcrire par "remise d'information". Cette caractérisation semble un peu vague. L'appel sous-jacent formulé "Nomme X" semble également un peu restreint. HUNDSNURSCHER à partir de quatre exemples montre que l'on doit compter sur des variantes de l'appel spécifiques de l'acte de discours et donne peut être le fondement d'une typologie des questions.

Exemple 1

A la question :

"Comment veux-tu faire un voyage autour du monde sans argent ?"

La réponse peut être :

"Tu verras, j'inventerai".

Par une telle réponse le demandé réagit au scepticisme du demandeur, mais il ne répond pas à la question ;

celui-ci peut insister :

"Peux-tu m'expliquer ?"

"Très simplement ; je me déguise en steward et je signe un contrat avec la Lufthansa".

Si l'appel d'une question concerne un texte plus long, le verbe acte de parole résumant correspondant est nécessaire pour caractériser la forme profonde de l'appel (décrire, raconter, expliquer, etc...). Cette composante de l'appel peut apparaître de manière explicite en surface :

"Explique moi, comment tu veux faire un voyage autour du monde sans argent".

"Nomme^s moi, comment tu veux faire un voyage autour du monde sans argent".

La mise en parallèle des paraphrases de la question et de l'appel pourrait être expliquée par la forme correspondante de l'appel en structure profonde.

Exemple 2

Le demandeur peut par une question, outre le but de recherche d'une information, poursuivre d'autres buts complémentaires. Ainsi la réponse "Oui" à la question "M'aides-tu à m'habiller" représente non seulement une remise d'information, mais aussi l'accomplissement de l'acte de parole "promettre" ; et la question elle-même équivaut à provoquer la remise de cette promesse. Formellement, il s'agit d'une question de différenciation dont le modèle d'analyse pourrait être le suivant :

A et non A sont des intentions d'acte possibles de toi.

Dis-moi, si A ou non A.

La question-intention, la question inexistante vis à une détermination marquée : promets-moi que A.

En surface, les tags anglaises peuvent sembler analogues.

Tu m'aides bien à m'habiller, oui ?

En raison de leur intention de détermination, de telles expressions se rapprochent aussi, formellement, de l'ordre.

La question de suggestion peut aussi entrer dans le type de questions avec intention de détermination, auxquelles on peut appliquer comme structure profonde : Accepte que A.

Il y a également des situations dans lesquelles la détermination de la réponse est réglée institutionnellement comme la question du type question d'examen, question de contrôle.

Etes-vous français ?

Qu'on peut paraphraser ainsi :

Confirmez-moi que A...

La question d'information ne serait pas appropriée, avec son appel, dans une telle situation : "Dites-moi si A ou non A".

Les questions de connaissance ou de promesse solennelle ("Re-nonces-tu à Satan ? Reconnais que A, fais vœu que A") sont fortement

marquées par l'aspect institutionnel. Leurs réponses sont rituelles. Il s'agit ici, logiquement, du type d'alternatives simples qui trouve une application dans des conditions pragmatiques particulières.

Exemple 3

J.R. SEARLE fait la différence entre les véritables questions et les questions d'examen. Dans le premier cas, on cherche l'information et la structure profonde d'une phrase telle que "comment s'appelle la plus haute montagne d'Europe" est "Nomme X" ; dans le deuxième cas, on cherche à ce que l'interrogé montre sa connaissance et la structure profonde de la même question sera "Prouve que tu connais en nommant X".

Il y a d'autres possibilités de représenter cette différence :

- Question d'information : je veux savoir X (pour une certaine raison), et je t'invite à me nommer X. dois

- Question de contrôle : je veux savoir (pour une certaine raison) si tu peux nommer X, et je t'invite à nommer X.

La première règle introductive de SEARLE pour les questions (le demandeur ne connaît pas la réponse) n'est respectée qu'en apparence pour les questions d'examen, de contrôle. L'accomplissement de l'acte de parole "Question d'examen" est soumis à cette condition que l'examineur ne peut être juste que s'il est capable d'évaluer immédiatement la validité de la réponse.

La validité de la réponse à une question d'information (quel est le plus court chemin pour aller à la gare ?) passe sur la garantie du répondant. Sa vérification se produit dans une relation d'acte pragmatique, seulement après-coup.

Les situations de question typique dans lesquelles les réponses sont acceptées sur la garantie du demandeur sont celles dans lesquelles des gratifications sont données pour la connaissance de la réponse juste, par exemple les jeux radiophoniques, les devinettes et également entre autres les examens.

Exemple 4

Une question comme "Pourquoi as-tu agi ainsi ?" est un appel à livrer une motivation d'action.

L'interprétation normale d'une question telle que "Pourquoi te gares-tu en marche arrière ?" est celle-ci : "Si X est la raison pour laquelle tu te gares en marche arrière, alors précise X". Si l'on a l'intention d'exprimer un reproche par une question, alors on peut paraphraser l'expression en structure profonde ainsi : "Si tu peux donner une raison sensée pour laquelle tu te gares en marche arrière, alors donne la".

Ce type de question pourquoi, question de parti-pris, de préjugé, a une variante syntaxique de surface réduite :

"Pourquoi te gares-tu en marche arrière ?"

Il est possible de paraphraser ainsi cette question "Si tu n'as pas une bonne raison de faire ceci, alors tu ne dois pas le faire" et elle est alors à concevoir sur le mode du conseil.

Pour continuer sur ces questions pourquoi, leur paraphrase fait apparaître toutes sortes de difficultés. Le locuteur s'engage en les énonçant, il les emploie par exemple par refus d'une proposition : "Pourquoi jeter l'argent par les fenêtres" (je ne vois pas pourquoi je devrais jeter l'argent par les fenêtres). En outre, cette forme de surface n'est pas limitée aux questions pourquoi mais se retrouve aussi dans d'autres questions QU- : Comment procéder ?, Qui élir ?, Où se tourner ?, Où prendre et ne pas voler ?

Ces questions servent à exprimer la perplexité et la résignation leur attente de réponse est négative et cet aspect est à prendre en considération pour l'analyse de l'appel sous-jacent. C'est un appel à un acte considéré comme impossible "Qui élir ?" Si tu connais quelqu'un que l'on pourrait élire, alors nomme le. Mais personne ne le peut.

Ces exemples développés par HUNSNURSCHER montrent qu'une typologie des questions coïncide avec une typologie des actes de parole dans lesquels l'appel se fait par la question .

Il conclut en affirmant que pour une analyse sémantique des questions, il faut en premier lieu dégager la forme de leur appel en structure profonde.

Al dans son ouvrage "La notion de grammaticalité en grammaire générative transformationnelle" consacre, lui, toute une partie à l' "Etude générale et application à la syntaxe de l'interrogation directe en français parlé". Il envisage toutes les constructions interrogatives en faisant la distinction entre trois niveaux de langue en français parlé : le français populaire, le français familier et le français soutenu.

Il convient de distinguer également :

- les questions oui/non des questions contenant un mot interrogatif ;
- les questions à sujet pronominal faible des questions à sujet nominal ;
- les séquences disloquées des séquences dont le sujet nominal est suivi immédiatement d'un sujet pronominal faible.

Al s'appuie pour une large part sur une analyse de l'interrogation directe en français parlé effectuée par P.Behnstedt (1973) qui révèle que :

- la construction dominante en français populaire et en français familier est celle où l'interrogation se fait par l'intonation ;
- en ce qui concerne les questions avec mot interrogatif, le français populaire est plus varié que le français familier ;
- la différence la plus importante qui oppose le français soutenu aux deux autres niveaux de langue consiste en ceci que l'inversion du sujet sous toutes ses formes y est beaucoup plus fréquente.

L'acceptabilité d'un énoncé doit dépendre de l'usage : les facteurs qui, d'après les données de Behnstedt déterminent le degré d'acceptabilité relative d'un énoncé interrogatif sont :

- la nature du sujet de la séquence correspondante (nom ou pronom faible) et, si le sujet est un pronom, le choix spécifique de ce pronom ;
- le choix du verbe ;
- le temps et le nombre de syllabes de la forme verbale conjuguée ;
- le choix du mot interrogatif.

Dans une description générative transformationnelle, en respect du cadre théorique tel qu'il est défini par les publications de Chomsky (1973) et de Edmonds (1970), Al formule l'une après l'autre les règles qui permettent d'engendrer toutes les constructions interrogatives qui se rencontrent dans le parler des groupes socio-économiques urbains.

L'inversion du sujet doit être décrite au moyen de deux transformations, l'une s'appliquant seulement aux pronoms sujets clitics, l'autre aux sujets nominaux.

La transformation d'inversion du sujet nominal déplace ce constituant non pas vers la fin de la proposition, mais elle l'insère

à droite du complément avec lequel le verbe forme une unité sémantique. Si un tel complément fait défaut, le sujet inversé se retrouve immédiatement à droite de la dernière forme verbale. Certains problèmes qui se posent lorsqu'on essaie de formuler cette transformation disparaissent si l'on accepte le cadre de la théorie de Edmonds (1970). L'application de la transformation d'inversion du sujet pronominal est facultative.

Les pronoms clitiques sujets doivent être engendrés directement dans la base et non par une transformation de pronominalisation. Ces pronoms - à l'exception de ce - ne remontent pas au constituant SN, mais au constituant Aux. Une transformation facultative efface les pronoms clitiques qui, à ce stade de la dérivation, sont toujours précédés immédiatement du SN avec lequel ils s'accordent.

La transformation facultative d'inversion du sujet pronom clitique insère ce constituant directement à droite de la forme verbale conjuguée.

La transformation qui attire le constituant qui contient le mot interrogatif dans le complémentisateur est facultative.

Les unités phraséologiques comme est-ce que qui présentent encore des régularités syntaxiques, ne doivent pas être introduites telles quelles dans le lexique, mais engendrées transformationnellement. La séquence "Où est-ce que tu vas ?" remonte à la même source que la séquence "Où est-ce que c'est que tu vas ?". La réduction de "est-ce que" en "que" est effectuée par une règle morphologique ou phonologique.

Les constructions disloquées doivent être engendrées dans la base. Afin de pouvoir les dériver toutes, il faut postuler deux règles syntagmatiques au lieu d'une seule.

L'ordre d'application des quatre transformations facultatives qui ont été décrites précédemment est le suivant :

- (1) T- Attraction constituant mot interrogatif
- (2) T- Inversion sujet pronom clitique
- (3) T- Suppression sujet pronom clitique
- (4) T- Inversion sujet nominal

Les règles variables introduites par Labov (1969) constituent un raffinement indispensable de la dichotomie de l'application et de la non-application d'une règle. En ceci le modèle de Cedergrén et Sankoff (1974) est préférable au modèle additif de Labov, nous démontre Bernard Al.

En effet une grammaire à règles variables permet de rendre compte de toutes les différences entre les trois niveaux de langue qu'il distingue, c'est à dire une grammaire dont les règles sont pourvues d'un

indice concernant leur probabilité d'application.

Al pense que si l'on définit le degré de grammaticalité d'une séquence comme le produit de la probabilité d'application des règles qui ont contribué à la dérivation de cette séquence, on peut alors rendre compte de toutes les différences d'acceptabilité enregistrées par Behnstedt. Comme la probabilité d'application de certaines règles dépend en partie du choix d'unités lexicales spécifiques, il convient de préciser cet effet dans le lexique.

Pour ce qui concerne l'interrogation directe, il faut conclure que quelques uns des facteurs qui déterminent la probabilité d'application des règles considérées, ne constituent pas des variables indépendantes. Il y a par exemple interaction entre le temps et le nombre des syllabes du verbe conjugué.

Edith Andrea MORAVCSIK, dans sa thèse intitulée "Some Cross-linguistic generalizations about yes-no questions and their answers", envisage quatre hypothèses concernant la structure syntaxique des questions totales et leurs réponses. Elle considère ces hypothèses comme présentant la structure profonde des questions totales et les traite sur 85 langues.

1. La structure profonde de toutes les questions totales inclut deux phrases déclaratives connectées disjonctivement, symbolisables par $X \text{ OR NOT } X$, l'intonation montrerait que ces questions totales sont complexes plutôt que simples. Les manifestations variées du mot ou dans certains types de questions totales montrent que cette structure complexe est disjonctive plutôt que conjonctive. La présence d'une négation, la relation entre interrogation, négation et emphase ainsi que quelques remarques sur la relation question-réponse montrent que ce qui est disjoint sont : une phrase affirmative et sa contre-partie négative.

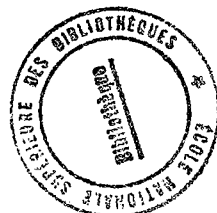
2. La structure profonde inclut un composant paraphrasable tel que "I ask you to tell me".

Il est possible ainsi de dire qu'il y a des marqueurs de question et d'adopter une théorie de marqueurs de discours. Dans ce cas on peut dire qu'une déclarative avec ou aurait une base conditionnelle ce qui n'est pas le cas pour une interrogative.

3. Pour la sous-classe sémantique des questions totales, appelées "partiales", la structure profonde inclut une phrase additionnelle déclarative. La structure profonde d'une tag diffère de celle d'une question Oui/Non totale en ce qu'elle contient une réponse suggérée.

Quatre questions et réponses sont en relation, tout en respectant la structure profonde.

W. ZWANENBURG, dans un article sur "Question et détachement en français" étudie trois types de phrases françaises (questions par est-ce que, périphrases grammaticales et phrases à éléments détachés), sous



l'aspect successivement d'une description traditionnelle synthétique comme analytique puis générative. Est-ce que dans la description synthétique de la plupart des grammaires traditionnelles du français est considéré comme une particule permettant de revenir à l'ordre sujet-verbe dans l'interrogation totale. Dans une description analytique, est-ce-que est une particule interrogative où est-ce - inversion la plus brève de toutes toujours au présent - est choisie par le français qui répugne à l'inversion : il y a deux propositions au lieu d'une.

Synthétique et analytique se rencontrèrent pour la description générative qui présente plusieurs vues :

- par transformation apparaît est-ce-que, élément inanalysable chez Roulet.

- chez Langacker et chez Dubois-Dubois, à partir respectivement d'une complétives complément ou d'une complétive-attribut, il y a une transformation QUESTION-FORMATION-INVERSION. Mais dans le cas d'une complétive attribut, la présence de ce sans renvoi à quelque chose qui suit est injustifiable ; la proposition de Langacker est donc préférable.

Cependant dans certains cas, la transformation QUESTION-FORMATION n'est pas applicable. Certaines phrases ne permettent pas le est-ce-que et sont éloignées par filtrage de la transformation INVERSION.

Mais les règles de sélection ne permettent pas de rendre obligatoire la transformation QUESTION-FORMATION en structure profonde pour les phrases n'admettant pas l'inversion. A moins de l'introduire pour toutes les questions et ensuite de l'éliminer pour les phrases admettant l'inversion. Cette dernière solution comporte un avantage, celui de donner à toutes ces interrogatives une structure profonde identique.

W. ZWANENBURG conclut sur l'interdiction de recourir à des transformations introduisant des symboles non-terminaux qui oblige à prévoir une règle de réécriture particulière, des règles de sélection particulières, et à compliquer la structure profonde des questions construites autrement que par est-ce que en surface, à attribuer des structures profondes différentes à des phrases ayant le même sens, et à recourir à la capacité filtrante de la grammaire. Tout cela pour éviter l'emploi de transformations introduisant des symboles non-terminaux.

Beaucoup d'auteurs se sont interrogés sur la coexistence en français des deux tournures : inversion et est-ce-que.

R.M. TERRY est de ceux-ci. Il étudie la fréquence de l'inversion en rapport avec celle de est-ce-que et d'autres formes (quelquefois agrammaticales).

Dans les questions Oui/Non, l'inversion n'est pas la forme la plus commune, mais plutôt le changement d'intonation finale.

Dans les questions partielles, l'inversion est la forme la plus courante :

- inversion simple (postposition d'un sujet pronom)
- inversion complexe (le sujet substantif subsiste devant le verbe et est repris par un pronom sujet postposé pléonastique).

L'interrogation disloquée par reprise anaphorique qui est en fait une segmentation et qui se rapproche de l'inversion complexe, est fréquente dans le français courant "il est malade, ton père ?".

L'inversion est peu usitée à la première personne si ce n'est quand le verbe est l'auxiliaire être ou avoir ou un verbe modal ou un présent de l'indicatif.

Mais quoi qu'il en soit les fonctions syntaxiques ne semblent guère avoir d'effet sur la sélection d'une forme d'interrogation, estime R.M. TERRY. Celle-ci dépend en fait de la situation du message, du constituant sur lequel porte la question ou du type de réponse attendue.

L'inversion a une très faible intensité interrogative et est utilisée pour des exclamations interrogatives réthoriques, quand un degré de curiosité très faible est attaché à la réponse.

L'inversion complexe, forme caractéristique du français est commune dans les questions académiques ou très polies.

Est-ce-que est d'un usage prépondérant dans les questions, première personne du singulier et dans les questions du type qui est-ce-qui ?, qu'est-ce que ?, qu'est-ce que c'est que (que ne peut supporter l'accent tonique et l'inclusion de est-ce que place cet accent sur toute l'expression). En fait est-ce que cède sa soi-disant position de prédominance à l'inversion. Il est le signe d'un maximum d'intensité interrogative d'une question exprimant la surprise, l'étonnement, le reproche, le doute ; il est signe d'un désir aigu de réponse.

❶ contrairement à comment, quand, pourquoi, où, qui sont toniques.

R.M. TERRY ne présente pas de système concis pour déterminer les constructions interrogatives. A son avis, il n'y en a pas mais le mode choisi n'est pas arbitraire. Or un enseignement du français orienté vers la conversation doit être basé sur l'usage prédominant, déterminé par des investigations statistiques, et non sur ce qui devrait être, sur un langage très pur et littéraire. Et c'est là sa préoccupation.

La question qui peut être considérée comme une structure assertive incomplète. Ce qui manque à la catégorie phrase nominale (puisque la réponse est bien souvent une phrase nominale) et complète la phrase verbale représentant le prédicat. Urs EGLI suit en cela FREGE, dans "Semantische Repräsentation der Frage".

Chaque catégorie est décrite par classe de valeurs, chaque règle grammaticale est une fonction. A chaque noeud terminal est associé une valeur sur laquelle porte le symbole préterminal dominant.

L'idée fondamentale du système est celle-ci : coordonner à chaque expression une forme standard qui a en substance la structure d'une formule de logique habituelle du premier ordre, avec identité.

Pour l'analyse de la question, en langage formel, il faut placer à la place de l'élément manquant une variable du type de cet élément. Il est bon de pouvoir combiner ces variables n'importe comment. Il y a alors deux possibilités. Soit on combine la variable à un opérateur x , soit on choisit un opérateur particulier. On introduit des symboles performatifs :

$\vdash$ pour l'assertion ? pour l'interrogation
 $\vdash x s (s \text{ kommt}) \text{ hans} = \text{"Hans kommt"}$
 ? $x s (s \text{ kommt}) \vdash \text{hans} = \text{"Wer kommt? Hans"}$

Pour les questions oui/non :

? $x m (m(\text{hans kommt})) \vdash \text{ja} = \text{"kommt Hans? Ja"}$

Pour les questions disjonctives :

? $x m_1 m_2 (\text{und } m_1 (\text{hans kommt}) m_2 (\text{fritz kommt})) = \text{"kommt Hans oder Fritz?"}$

Selon la diversité des structures assertives admissibles, les questions combinées peuvent être manipulées par cette méthode. Pour EGLI, à chaque phrase de la langue correspond, pour chaque signification, un modèle sémantique ; à une expression à n ambiguïtés correspondent n modèles.

La combinaison des modèles permet une argumentation en langue naturelle, projet que l'on peut décrire comme celui de la logique naturelle. Deux approches sont possibles : celle de la sémantique générative modifiée, d'après les arbres de structure qui sont coordonnés aux modèles par des transformations dans lesquelles les structures de surface sont changées. Un autre procédé pourrait s'appuyer sur la grammaire de R. MONTAGUE ("Universal Grammar" Theoria 36, 1970, 373-398). Les deux voies laissent supposer que l'on peut représenter par les modèles non seulement les phrases déclaratives mais aussi les phrases interrogatives.

Pour une étude des phrases interrogatives, le volume II des "Etudes de syntaxe descriptive" de H. RENCHON "La syntaxe de l'interrogation" est important. RENCHON fournit une description exhaustive de l'interrogation en français. Il met en évidence 5 types principaux de phrases interrogatives directes.

- 1) interrogation inversive : Viens-tu?
- 2) interrogation versationnelle rétrograde : Le commandant avait-il lu ?
- 3) interrogation particulière : Je le fais-t-y ?
- 4) interrogation mélodique : Votre parti est donc pris ?
- 5) interrogation périphrastique : Quand est-ce que vous partirez ?

Puis il discute les origines historiques, le développement de ces tournures, leur niveau social et leur aire géographique. Aucun aspect, si ce n'est la fréquence stylistique, n'est omis : le traitement séparé entre interrogation partielle et interrogation totale, la contamination entre discours indirect et direct ("je sais qu'est-ce que c'est"), le rôle ambigu de certaines questions ("qui voit le maire"), etc...

RENCHON s'intéresse aux interrogations périphrastiques dans la deuxième moitié du volume "La prodigieuse prolifération de la formule est-ce que, les accidents et les malformations qui l'ont atteinte".

- 1) désinversion : quoi c'est qu'on bouffe ?
- 2) désagrégation : (a) perte du est = ousque(= où ce que) vous allez donc ?
(b) perte du que : qu'est-ce tu vois ?
(c) perte du est-ce (situation la plus

fréquente) : d'où qu'il sort ?

3) superpériphrastique (reduplication du est-ce que) :
qu'est-ce que c'est que cette logique ?, quelquefois combinée avec
désinversion et désintégration : où qu'~~c'est~~ qu'elle va ?

4) hybridation (combinaison de différents systèmes)

(a) périphrastique + particulière :

pourquoi c'est-y que vous n'êtes pas venu ?

(b) superpériphrastique + particulière :

qu'est-ce que c'est-y que ça ?

(c) périphrastique + versationnelle rétrograde :

est-ce que les français ne vont-ils pas...?

RENCHON montre que le "mal" du est-ce que a contaminé d'autres
parties de la langue qui ne sont pas directement liées à l'interrogation.

Je sais qu'est-ce que c'est.

Peut-être est-ce que cela a franchi les frontières.

Il survole quatre siècles d'opinion grammaticale sur la
légitimité du est-ce que en français oral et écrit. Pour lui, cette
périphrase prendra le pas dans tous les styles tandis que l'inversion
pure disparaîtra.

L'analyse de Richard A. HUDSON "The meaning of questions"
n'est guère exploitable pour un linguiste autre qu'angliciste. En effet,
les structures étudiées sont pour la plupart propres à la langue anglaise,
sans équivalent en français : les tags, par exemple. Cependant HUDSON se
réfère à la situation illocutoire exprimée tant par l'aspect syntaxique
que par l'aspect sémantique et pragmatique. Il semble que les présupposés
dépendent conjointement de certaines propriétés syntaxiques des phrases
exprimées et de l'état d'esprit de l'émetteur et du récepteur. Celui-ci
utiliserait trois sortes de connaissance :

(a) connaissance des contraintes d'utilisation de phrases :
les règles linguistiques sont supposées être les mêmes pour l'émetteur
et pour le récepteur.

(b) connaissance des contraintes de conversation, ou plus
généralement de l'interaction sociale.

(c) connaissance de l'univers, et en particulier de l'émet-
teur et du discours précédent.

La première présupposition lors d'une affirmation : l'émetteur

la considère comme vraie. Tandis que celle d'une interrogation totale est qu'il pense que le récepteur sait si le présupposé est vrai ou faux, sans le savoir lui-même, ou bien il pense qu'il sait au moins comme lui si la proposition est vraie ou fausse - ceci en anglais ou en allemand, mais pas en français - dans ce cas, l'interrogative a une valeur d'exclamative.

Ce sont les conditions de sincérité auxquelles est soumise l'interrogation. Elles sont associées aux structures syntaxiques et doublées par les structures sémantiques - les deux devant être différenciées contrairement à la sémantique générative. Les conditions de sincérité s'appliquent plutôt au niveau de la sémantique (marqueurs de force) que de la syntaxe.

Une liste de motivations d'expression des interrogatives nous amène à une classification de celles-ci :

- non directives, négatives ou positives, mais plus souvent positives ;
- directives négativement ;
- directives positivement.

Ces distinctions sont pragmatiques et non pas sémantiques et sont le résultat d'une interaction entre les conditions de sincérité, le contexte et les raisons de questionner.

TESNIERES, et beaucoup d'autres, ont distingué question générale (question oui/non intéressant la phrase entière : opérateur propositionnel) et questions particulières (intéressant un terme de la phrase : opérateur nominal).

R. ZUBER dans "A propos de la question dite générale", montre qu'en fait il n'y a pas de différence, dans une grammaire logique, entre les deux : elles portent sur un terme précis de la question.

La grammaire générative attribue un marqueur de question Q à toute la phrase en structure profonde dans la question dite générale. Au contraire, d'un point de vue logique, il est mieux de l'attribuer à un seul constituant ; et la question générale n'est en fait pas du tout générale, jamais d'ignorance totale, mais "ignorance partielle".

Est-ce qu'il a plu hier ?

Est-ce qu'il a neigé hier ?

Est-ce qu'il a plu aujourd'hui ?

Plus on ajoute de constituants, plus le nombre d'interrogations augmente.

La question générale ne porte pas sur tous les constituants à la fois.

L'ambiguïté de la question générale s'efface si, à chacune des interprétations on associe une question particulière reliée à chaque constituant, en changeant aussi la structure superficielle selon les exigences.

S est P

est-ce S qui est P

Q (S) p

est-ce S qu'est P

Q (P) p

Q (S) p réponses : R (S) p et R (S') p (négation)

Q (P) p réponses : R (P) p et R (P') p (négation)

Le nombre des interprétations peut être limité lorsque certains constituants sont déjà marqués par une négation forte ou une assertion forte.

L'analyse soulève deux problèmes :

- En examinant du point de vue de la logique la question générale, il est impossible qu'elle s'applique à tous les constituants à la fois.

- D'autre part, les interprétations d'une question générale diffèrent par leurs présuppositions. L'interprétation d'une question générale a la même présupposition que la question particulière associée :

est-ce hier qu'il a plu ? R : C'est hier qu'il a plu

Ce n'est pas hier qu'il a plu

quand a-t-il plu ?

R : C'est hier qu'il a plu

✱ Ce n'est pas hier qu'il a plu

La réponse négative n'est possible que dans la question totale.

La question totale portant sur une proposition analytique Q (S est S) est impossible également. La logique de la langue refuse d'appliquer les questions générales à des propositions analytiques.

Pour les logiciens, la question générale est précisément l'interrogation sur la véracité d'une proposition : "Q V ou F", faisant intervenir les présuppositions : la question logique générale est aussi ambiguë présuppositionnellement que la négation logique et l'assertion logique. En linguistique contrairement à la logique, les trois opérateurs sont utilisés sous leur forme forte, avec des présuppositions qui sont mises en évidence dans l'acte de parole.

Dans "French interrogatives : a transformational description", Ronald LANGACKER propose une analyse générativiste de la formation des questions en français, analyse qui peut être étendue à d'autres phénomènes de syntaxe française.

La description se servira de composant de base générant une infinité de marqueurs de phrase dans lesquels sont insérés les items lexicaux, et d'une série de règles transformationnelles, qui présentent un processus unifié de l'interrogation. R. LANGACKER teste deux méthodes, mais opte pour celle-ci, qui permet d'incorporer transformationnellement certaines restrictions relatives à l'animé ou l'inanimé.

T4 : reduplication

T5 : pronominalisation

T7 : ellipse

T3 : déplacement

T6 : qui & que

T1 : enchâssement simple

T2 : enchâssement du complément double

L'auteur analyse de la même façon les questions adverbiales. Il tente d'établir une unité de base au niveau de la structure profonde d'un éventail plutôt large de types de questions différentes en surface.

"Syntax and semantics of questions" de Lauri KARJTUNEN s'appuie sur les grands travaux linguistiques réalisés précédemment (par KATZ et POSTAL, MONTAGUE, CHOMSKY). L'auteur travaille sur la syntaxe sans jamais perdre de vue la sémantique qui y est toujours associée et s'aide de la logique.

Les questions directes sont plus facilement analysables si elles sont mises en relation avec des phrases déclaratives du type question indirecte correspondante. L. KARJTUNEN laisse alors de côté les questions directes et leur dérivation. Il considère les questions alternatives indirectes et les questions oui/non, les questions WH simples et multiples, comme appartenant à la même catégorie syntaxique. Suivant la théorie grammaticale de MONTAGUE, toutes les questions indirectes ayant le même type de signification doivent être interprétées sémantiquement de manière uniforme. Elles dénotent des séries de propositions : la signification d'une question indirecte est identifiée avec une fonction qui choisit, pour une situation donnée, la série

de propositions qui en cette situation constitue une réponse complète et vraie à la question.

La syntaxe des questions de l'anglais est décrite par six règles syntaxiques accompagnées d'une règle de translation qui attribue à chaque construction de surface une expression appropriée de logique intentionnelle comme représentation de sa signification.

L'innovation essentielle est la dérivation des questions en WH-. La signification attribuée aux phrases en WH- telles que who et which man est la même que celle des phrases nominales quantifiées some one et a man. La règle WH- quantification est plus compliquée que celle de MONTAGUE : elle fait la transformation mouvement de WH, et son effet sémantique est similaire. L'avantage est qu'une telle dérivation des questions WH- simples et multiples ne nécessite pas un appareil descriptif supplémentaire.

J. TEYSSIER dans un article intitulé "La grammaire de l'interrogation et ses présupposés" a étudié les implications du système de l'interrogation sous ses divers aspects, syntaxiques, morphologiques, prosodiques. Psychologiquement, la question provoque une inversion de la responsabilité du "dire". Mais il y a dans la question tout ce qui servira à formuler l'énoncé de réponse ; non-conclusive, elle porte les sous-basements grammaticaux du discours susceptible d'apporter l'information.

Le recours à un pronom sujet intraverbal en plus du nom extraverbal (Jean viendra-t-il ?) laisse à penser que le verbe entretient avec la personne un rapport de dépendance à deux niveaux :

- dépendance fonctionnelle personne "schème" de conjugaison + verbe, support formel du verbe du type "je", "tu", "il".
- dépendance notionnelle personne "thème" de prédication, étoffement lexical du support, sujet du propos du type "moi", "toi", "lui" .

Cette segmentation ne semble pas seulement être stylistique. Le message est livré en deux temps. Ce décalage temporel suppose une situation allocutive tout autre de celle de la phrase liée dans laquelle le locuteur ne préjuge en rien de ce que son interlocuteur pourrait soupçonner de l'information qu'il désire lui transmettre.

La segmentation ôte à la phrase une part de sa conclusivité pour y inclure une information sur l'attitude du locuteur à l'égard de la personne qu'il a mission d'informer, elle nuance le degré d'assertivité.

Pour TEYSSIER, l'interrogation n'est pas une phrase directement dérivée de la construction affirmative. L'ordre "normal" des mots représente un enchaînement logique épousant la marche progressive du temps ; par son apport de sens, il contribue à modifier celui qui précède :
SUJET + VERBE + COMPLETUDE (nominale ou adverbiale).

Cet ordre notionnel s'avère conclusif, contrairement à l'interrogation par nature non-conclusive et donc construite à rebours de l'ordre notionnel. L'inversion du mécanisme d'incidence à la personne crée un temps mort facilitant une analyse statique en dehors du fonctionnement du discours, et virtualise l'information au lieu de la promouvoir au rang de message effectif. La réalité du prédicat est virtualisée par une confirmation ou une infirmation. Mais la négation compense en positif la virtualisation qu'entraîne par nature l'interrogation : la phrase interrrogative du type "ne viendra-t-il pas ?" anticipe une affirmation.

La question n'affectant point la prédication proprement dite, procède non plus par des moyens syntaxiques, mais par des moyens morphologiques : l'emploi d'un pronom interrogatif tient lieu de fonction sujet et de la personne humaine que ce sujet implique. A "qui viendra ?", la réponse se fait par une affirmative segmentée : "moi, je viendrai".

Après un examen de tous les interrogatifs prenant en compte l'opposition animé/inanimé, TEYSSIER pense que la plupart visent à une virtualisation globale de notion ou de fonction, et qu'il sont incompatibles avec une formulation simultanée de l'une ou de l'autre.

Enoncé essentiellement précuratif, l'interrogation nous révèle les ultimes étapes de la "genèse" nominale (quand le nom-substantif devient objet de parole, unité de discours proprement dite) sous la forme d'interrogatifs ne virtualisant jamais qu'un aspect particulier du substantif. Les deux plans (notion et fonction) ne sont pas en français aussi étroitement mêlés que dans les langues encore attachées au fait de déclinaison.

L'étude de E.FROMAIGEAT bien qu'ancienne occupe une place importante dans l'analyse de l'interrogation. Il examine l'interrogation dans le "parler usuel de la bonne société" et dans la conversation courante du "Français moyen". Il fonde son analyse sur un corpus extrait de la littérature de son époque. Il distingue 6 formes d'interrogation.

1) caractérisée par l'intonation, dont se contente la langue usuelle correcte ; forme la plus fréquente dans les interrogations totales, indiquée lorsqu'on demande confirmation d'une chose sue ou supposée (dans ce cas, si interrogation partielle, le mot interrogatif est placé à la fin). Dans la langue usuelle, la forme par intonation seule avec mot usuel placé au début gagne du terrain.

2) caractérisée par l'inversion, forme la plus classique, la plus polie, forme préférée du langage scolaire, de la langue oratoire et écrite, celle dont on se sert lorsque l'intensité interrogative est la plus faible. Elle se maintient dans les formules interrogatives fréquentes, après les verbes fréquents et les temps composés, mais reste impossible pour certaines personnes et certaines conjugaisons ainsi qu'avec le sujet ça ou cela.

3) introduite par est-ce que, forme qui exprime le plus d'affectivité, l'intensité de l'interrogation, la vive curiosité, l'étonnement, la surprise, le doute, le reproche, le mécontentement. Elle est la seule forme possible lorsqu'on demande le sujet chose. Elle est plus claire que la mélodie seule ou l'inversion lorsqu'il s'agit de longues phrases. Elle est préférée après que.

4) interrogation totale ou elliptique : expression d'un ton interrogatif de la partie de la proposition qu'on désire se faire confirmer ou compléter :

-Son père est parti.-Son père ?-Oui.

5) interrogation ^{partielle} elliptique : mot interrogatif seul ou accompagné de l'élément de la proposition dont il sollicite le complément.

-Son père est parti.- Pour où ?

6) interrogation conditionnelle

-Si j'y allais ? = Que dirais-tu si j'y allais ?

D'après une statistique chez les auteurs considérés, est-ce que n'est pas si populaire qu'il paraît. L'inversion constitue un quart de toutes les questions et l'intonation seule est de beaucoup la plus fréquente.

L'auteur fait un tableau comparatif des diverses formes d'interrogation dans quelques pièces contemporaines. Il est à noter qu'il envisage toutes les formes d'interrogation même les plus familières, et ceci en 1936, mais il donne de l'état de la langue une justification quelque peu subjective, dans une analyse par introspection.

Judith MILNER et Jean-Claude MILNER envisagent "Interrogations, reprise, dialogue", et plus particulièrement la question introduite par "pourquoi veux-tu que", dont l'emploi peut être non-volitif. La question de reprise à laquelle est systématiquement associé l'étonnement qui demande justification, a la possibilité d'extraire l'élément d'étonnement du discours original (pas obligatoirement son focus).

Pourquoi veux-tu que s'apparente à une locution performative de reprise ; vouloir lié à la deuxième personne, non enchâssable, toujours au présent de l'indicatif serait un performatif de deuxième personne qui met l'interlocuteur en position d'avoir pris en charge un terme que cite la reprise et le met en demeure de se justifier. Le message repris se transforme rétroactivement en volition. Si ce texte est fort intéressant, il ne peut cependant guère apporter à l'étude de l'interrogation.

William et Teresa LABOV étudient "L'apprentissage de la syntaxe des interrogations", l'inversion dans les questions avec WH, fondant leur analyse sur un corpus rassemblé dans des situations quotidiennes par l'enregistrement quasi exhaustif d'un enfant. Chez l'enfant observé, l'interrogation avec WH est apparue avant l'interrogation à réponse oui/non :

- 1) antéposition de WH : T1 (contrôle parfait)

- 2) inversion du mot sur lequel porte l'interrogation : T2 (inversion apprise à travers l'interrogation WH et non à travers les questions oui/non).

Le processus d'apprentissage est un processus d'acquisition des règles transformationnelles, de la variation linguistique due à des variables d'environnement métalinguistiques. Il faut donc non seulement consigner l'occurrence d'une variante, mais le nombre d'occurrences dans un environnement défini de contraintes qu'il faut analyser.

Dans le cadre d'une procédure générativiste, la variation apparaît sous la forme d'une règle à sortie variable énonçant qu'un facteur au moins de l'environnement agit sur cette sortie. C'est reconnaître l'existence de la variation en tant qu'aspect stable et reproductible de la structure linguistique. Systématiser la variation libre, c'est limiter le nombre de relations possibles au sein des règles facultatives. On forme des séries ordonnées de systèmes de règles pour suivre les changements et les évolutions. On a alors recours au programme de CEDERGREN et SANKOFF (1977) qui permet de calculer la contribution de chaque contrainte à la probabilité globale pour qu'une règle s'applique. On lui soumet 8 groupes de facteurs aptes à expliquer la variation présentée par l'enfant en matière d'inversion. A l'étude des données de chaque période soumises au programme des règles variables, on perçoit un passage d'une relation fluctuante à une relation stable au sein des mots en WH qui peut exprimer un rapport constant entre des règles séparées et concurrentes.

W. et T. LABOV étudient les origines des contraintes liées à WH. De même que dans la grammaire des adultes, il y a des degrés relatifs d'intégration des divers syntagmes nominaux interrogeables, objet puis lieu, puis manière, puis temps, puis adverbial de cause, ce que reflète l'ordre des mots en surface.

Ils présentent une vue d'ensemble diachronique des contraintes variables agissant sur les interrogations avec WH chez l'enfant, leur relation à la formation de nouvelles règles et la dynamique qui les anime : pas d'évolution progressive mais quelquefois des retours en arrière. Chaque couple construction-sens peut être produit de différentes façons. Quand l'enfant acquiert de nouvelles règles, il n'abandonne pas pour autant les anciennes aussitôt. Le passage d'un système de règles à un autre est sujet à des probabilités changeantes :

- probabilité des règles concurrentes ;
- poids relatif des contraintes variables au sein d'une même règle.

Tout ceci étudié dans une perspective structurale du langage, fait de l'acquisition une évolution au niveau des capacités d'apprentissage afin d'approcher le modèle adulte et non une maturation brusque de la structure linguistique.

IV - CONCLUSION

Le concept de communication n'implique pas seulement un émetteur actif et un récepteur passif, mais implique une rétroaction du second vers le premier, de façon à modifier le comportement du premier. Il y a en fait participation active des deux parts.

Que ce soit pour les questions dont la réponse se fait par oui ou par non, ou pour les questions autres : qui, que, quoi, comment, pourquoi, où... beaucoup plus porteuses d'information, il faut qu'il y ait référence unique pour le questionneur et le questionné, car la question suppose une assertion et même une implication.

La double caractérisation de l'interrogation est constituée d'une part par une fonction référentielle d'identification (de quoi/ de qui on parle) et d'autre part par une fonction d'attribution, de description, de classement (que dit-on à propos de cela/ lui/ elle). On retrouve la dichotomie thème/prédicat. L'objectif de la provocation-question est l'énonciation-réponse.

On suppose toujours que l'auditeur questionné connaît la réponse à la question posée. Répondre c'est alors informer. Le processus psychologique de questionnement est, me semble-t-il, assez ambivalent. La question impose un rapport de forces dominant-dominé réversible : celui qui questionne domine l'autre en le forçant à la parole par sa question. Mais le questionné détient alors le pouvoir puisqu'il possède l'information que le questionneur cherche à connaître.

P. GRICE dans "La Signification" ("Meanings" in *Philosophical Review*, LXVII, 1957) décrit ainsi l'interrogation : "S veut dire quelque chose d'une façon naturelle par une énonciation x, lorsque S a l'intention (i1) de provoquer par l'énonciation x une certaine réponse r chez un auditoire A : l'intention (i2) que A reconnaisse l'intention de S(i1) et l'intention (i3) que cette reconnaissance de la part de A de l'intention S (i1) fonctionne comme la raison (ou une partie des raisons) qu'a A pour répondre r. La réponse r est médiatisée par la reconnaissance par A des intentions de S pour obtenir la réponse r". On en revient à l'analyse d'une situation de communication. GRICE nous dit ceci : S essaie que A lui fasse savoir quelque chose ou lui dise quelque chose. S a non seulement l'intention que A reconnaisse l'intention de S à provoquer une réponse, mais aussi S a l'intention que A reconnaisse son intention d'amener A à répondre.

L'acte de questionnement est toujours accompli de façon intentionnelle.

Quand on a à faire à une question oui/non, nous informons A que p ; à A de préciser p. L'information a ici pour effet une nouvelle information ; elle est aussi parfois, d'ailleurs, induction d'une certaine réponse. L'énonciation, alors, ne révèle pas seulement ses intentions, mais assure leur effet.

Il est caractéristique des types d'énonciation linguistique qu'ils aient une structure : la signification d'une phrase est dépendante de la fonction syntaxique de ses parties et de leur arrangement. Cette signification est conventionnelle. Pour un certain type de phrases, dont les interrogatives, la notion de condition de vérité ne semble pas appropriée, en ce que l'énonciation conventionnelle de telles phrases n'a pas pour effet qu'on dise quelque chose qui soit vrai ou faux. Mais il semble qu'il y ait toujours un noyau substantiel central de signification explicable en termes de conditions de vérité ; dans les termes de la question, il y a une affirmation qui peut être fausse ou qui peut souffrir d'une déficience telle qu'elle peut la priver d'avoir une chance quelconque d'être soit vraie, soit fausse.

§§§§§§§§§§
§§§§

Je n'ai pas eu par la présente note la prétention de suppléer à la lecture de documents sur l'interrogation, mais j'ai voulu donner une approche du problème tel qu'il nous est présenté dans des articles souvent très disparates en ce qu'ils examinent cette question sous des angles différents, et proposant des théories diverses qu'il serait bon d'approfondir pour un autre travail.

B I B L I O G R A P H I E

- AL (B.) - La notion de grammaticalité en grammaire générative transformationnelle. Etude générale et application à la syntaxe de l'interrogation directe en français parlé. Leyde, Presse Universitaire de Leyde, 1975, 173p.
- BEHNSTEDT (P.) - Viens-tu ?, est-ce que tu viens ?, tu viens ? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes in Französischen. Tübingen, 1973.
- CHOMSKY (N.) - Structures syntaxiques. Paris, Ed. du Seuil, 1969.
- EGLI (U.) - Semantische Repräsentation der Frage. Dialectica, Suisse, 1973, 27, n°3-4, 363-70.
- HUDSON (R.A.) - The meaning of questions. Language, Journal of the Linguistic Society of America, Baltimore, USA, 1975, 51, n°1, 1-31.
- HUNDSNURSCHER (F.) - Semantik der Fragen. Zeitschrift für Germanistische Linguistik, 1975, 3, n°1, 1-14.
- KARJTUNEN (L.) - Syntax and semantic of questions. Linguistics and Philosophy international Journal, Austin, Texas, USA, 1977, 1, n°1, 3-44.
- KATZ (J.J.), POSTAL (P.M.) - An integrated theory of linguistic description. Cambridge, Massachussets, USA, 1964.
- KATZ (J.J.) - Semantics theory. New York, USA, 1972.
- LABOV (W.), LABOV (T.) - L'apprentissage de la syntaxe des interrogations. Langue Française, 1977, n°34, 52-80.
- LANGACKER (R.W.) - French interrogatives : a transformational description. Language, Journal of the Linguistic Society of America, Baltimore, USA, 1965, 41, 587-600.
- MILNER (J.), MILNER (J.C.) - Interrogations, reprises, dialogue. Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste, sous la direction de Julia Kristeva, J.Claude Milner, Nicolas Ruwet. Paris, Ed. du Seuil, 1975, 401 p.

- MORAVCSIK (E.A.) - Some cross-linguistic generalizations about yes-no questions and their answers. Dissertation Abstracts International, USA, 1972, 33, n°1, 297-8.
- RENCHON (H.) - Etudes de syntaxe descriptive. Vol.II La syntaxe de l'interrogation. Bruxelles, Collection de l'Académie Royale de langue et de littérature française, 1967.
- TERRY (R.M.) - "Faut-il" or "Est-ce qu'il faut". Inversion vs est-ce que. The French Review, Baltimore, USA, 1970, 43, n°3, 480-2.
- TEYSSIER (J.) - La grammaire de l'interrogation et ses présupposés. Revue des Langues Romanes, Montpellier, 1974, 81, 1er fascicule, 7-56.
- WANDRUSZKA (M.) - Reflexiⁿos sur la polymorphie de l'interrogation française. Revue de Linguistique Romane, 1970, 34, n°133-134, 65-77.
- ZUBER (R.) - A propos de la question dite générale. Dialectica, Suisse, 1972, 26, n°2, 131-7.
- ZWANENBURG (W.) - Question, périphrase grammaticale et détachement en français. Le Français Moderne, 1975, 43; 135-157.
- FROMAIGEAT (E.) - Les formes de l'interrogation en français moderne: leur emploi, leur signification et leur valeur stylistique. Vox Romanica, 1938, III, 1-47.

B I B L I O G R A P H I E A N N E X E

- AQVIST (L.) - A new approach to the logical theory of interrogatives. Analysis and formalization. Tübingen, Beiträge zur Linguistik, Tübingen, 1975, X, 184p.
- HAEFFLE (J.) - Fragecompetenz. Zeitschrift für Germanistische Linguistik, All., Berlin, 1974, 2, n°2, 171-205.
- HINTIKKA (J.) - The semantics of questions and the questions of semantics : case studies in the interrelation of logic semantic and syntax. Acta Philosophica Fennica, Helsinki, Finlande, 1976, 28, n°4, 7-200.
- HIRSCHBUHLER (P.) - Contribution à une étude transformationnelle en français. Le Langage et l'Homme, 1971, 16, 28-35.
- KAYNE (R.S.) - L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives. Le Français Moderne, 1973, 41, n°2, 131-51.
- LAKOFF (R.T.) - Questionable answers and answerable questions. Issues in linguistics. University of Illinois Press, 1973, X, 933p., 453-467.
- MAAS (C;) - Ein Problem der Fragelogik : sind zurückwiesene Präsuppositionen Antworten. Linguistische Berichte, All., 1972, n°19, 69-73.
- PINCHON (J.) - Les procédés interrogatifs. Le français dans le monde, 1967, 49, 47-49.
- ROHRER (C.) - Zur Theorie der Fragenätze. In Wunderlich, 1971, 109-126.

